



Sainte-Luce, le 10 juin 2022

## AVIS DE CONVOCATION

Aux membres du conseil municipal de Sainte-Luce :

Par la présente, vous êtes convoqués par la soussignée, conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, à une séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le lundi **13 juin 2022 à 20 h à la salle Louis-Philippe-Ancil (59, rue Saint-Laurent).**

L'ordre du jour sera le suivant :

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Recharge de plage et protection des berges – orientations du conseil;
- 4- Répartition des coûts des règlements d'emprunt pour les travaux de recharge de plage et de protection des berges;
- 5- Assemblée publique de consultation - Demande de dérogation mineure – Camping La Luciole (lot 6 500 183 du cadastre du Québec);
- 6- Changement d'endroit pour la tenue d'un pont payant par le Club de Soccer de Sainte-Luce;
- 7- Mandat d'ingénierie pour l'implantation de glissières dans le rang 3 est Phase I – RIRL;
- 8- Mandat d'ingénierie 3<sup>e</sup> rang est Phase II – RIRL;
- 9- Avenant 1 à l'entente de financement visant la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion et la submersion côtières dans le secteur de l'Anse-aux-Coques à Sainte-Luce – Phase 1 et entente de financement à venir visant la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion et la submersion côtières dans le secteur de l'Anse-aux-Coques à Sainte-Luce – Phase 2;
- 10- Démission de Claudia Poirier, agente de développement et aux communications;
- 11- Projet de règlement numéro R-2022-322, pour demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, de modifier les limites territoriales de la municipalité de Sainte-Luce afin de les étendre dans l'eau du fleuve Saint-Laurent;
- 12- Adoption du règlement numéro R-2022-323 décrétant une dépense de 75 000\$ et un emprunt de 75 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la route 132 Est;
- 13- Dépôt du projet de règlement R-2022-324 sur le stationnement;
- 14- Période de questions;
- 15- Fermeture de la séance

---

**Madame Nancy Bérubé**  
**Directrice générale et greffière-trésorière adjointe par intérim**